



CANDIAC • CHÂTEAUGUAY • DELSON • LA PRAIRIE
LÉRY • MERCIER • SAINT-CONSTANT • SAINT-ISIDORE
SAINT-MATHIEU • SAINT-PHILIPPE • SAINTE-CATHERINE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE ROUSSILLON

Jeudi, le 9 mai 2024 à 17 h.

À la salle du Conseil de la MRC située au 260B, rue Saint-Pierre,
Saint-Constant (Québec) J5A 2A5

Présents, les conseillers de comté :

ALLARD, Éric - maire de Châteauguay
BATES, Jocelyne - mairesse de Sainte-Catherine
BOLDUC, Tony - maire suppléant de Mercier
BOYLE, Kevin - maire de Léry
DYOTTE, Normand - maire de Candiac
GALANTAI, Frédéric - maire de La Prairie
MARIN, Christian - maire de Saint-Philippe
OUELLETTE, Christian - préfet et maire de Delson
PAYANT, Sylvain - préfet suppléant et maire de Saint-Isidore
POISSANT, Lise - mairesse de Saint-Mathieu

Absents, les conseillers de comté :

BOYER, Jean-Claude - maire de Saint-Constant
MICHAUD, Lise - mairesse de Mercier

Les conseillers de comté présents forment le quorum du Conseil sous la présidence de monsieur Christian Ouellette, préfet et maire de Delson.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur Gilles Marcoux et la directrice services administratifs et financiers / greffière-trésorière adjointe, madame Colette Tessier, sont aussi présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Le préfet, monsieur Christian Ouellette, procède à l'ouverture de la séance extraordinaire et souhaite la bienvenue à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté. De plus, les membres confirment la régularité de l'avis de convocation à cette séance extraordinaire conformément aux articles 153 et suivants du *Code municipal du Québec*.

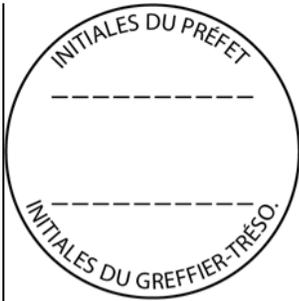
2024-05-98

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Sylvain Payant et résolu :

QUE le Conseil de la MRC de Roussillon adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 mai 2024 tel que transmis aux membres du Conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2024-05-99

4. ADOPTION DES CRITÈRES DE SÉLECTION - APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder par appel d'offres public pour octroyer un mandat à une firme d'ingénierie afin de réaliser une étude géotechnique et une caractérisation des sols pour la phase 2 de la Route verte;

ATTENDU QUE lors d'un appel d'offres de services professionnels des critères d'évaluation doivent être déterminés par le Conseil de la MRC;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Lise Poissant et résolu :

QUE le Conseil de la MRC de Roussillon retienne les critères de sélection présentés au tableau ci-dessous pour octroyer un mandat à une firme d'ingénierie afin de réaliser une étude géotechnique et une caractérisation des sols pour la phase 2 de la Route verte;

CRITÈRES DE SÉLECTION	POINTAGE
1. Expérience et qualification du soumissionnaire	20 points
2. Expérience et qualification du Chargé de projet	30 points
3. Expérience et qualification de l'équipe de travail	20 points
4. Compréhension du mandat et méthodologie	30 points
TOTAL	100 points

ET QUE le Conseil de la MRC autorise la direction générale à former un comité de sélection et à lancer le processus d'appel d'offres public.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-05-100

5. MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 29 MAI 2024

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Roussillon souhaite déplacer la séance ordinaire du Conseil du 29 mai 2024 au 28 mai 2024;

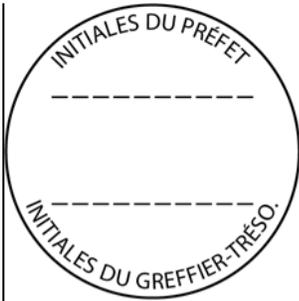
ATTENDU QUE le Conseil doit adopter une résolution afin de modifier la date d'une séance ordinaire du Conseil de la MRC de Roussillon;

ATTENDU QU'un avis public doit être publié faisant état de la modification;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Tony Bolduc et résolu :

QUE le Conseil de la MRC de Roussillon reporte la séance ordinaire du Conseil prévue le mercredi 29 mai 2024 à 17 h au mardi 28 mai 2024 à 17 h;



ET QU'un avis public informant les citoyens de cette modification soit publié sur le site Internet de la MRC de Roussillon.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période des questions est annoncée par le préfet.

2024-05-101

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés;

Il est proposé par madame Jocelyne Bates et résolu :

DE lever la séance à 17 h 03.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette
Préfet et maire de Delson

Colette Tessier, OMA
Directrice services
administratifs et financiers
Greffière-trésorière adjointe